



# **RAPPORT D'ÉVALUATION**

de la convention de subventionnement 2009-2012

entre

**la République et canton de Genève**

*ci-après l'Etat de Genève*

**la Ville de Genève**

*ci-après la Ville*

**et la Fondation des Marionnettes de Genève**

*ci-après les Marionnettes de Genève*

Mars 2012

## TABLE DES MATIERES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. INTRODUCTION</b>   | <b>3</b>  |
| 1.1. Contexte de l'évaluation  | 3         |
| 1.2. Démarche  | 3         |
| <b>2. EVALUATION</b>   | <b>4</b>  |
| <b>2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel des Marionnettes de Genève et le cadre de la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève</b> | <b>4</b>  |
| <b>2.2. Relations entre les parties signataires</b>  | <b>4</b>  |
| 2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents   | 4         |
| 2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties   | 5         |
| 2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord  | 5         |
| <b>2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties</b>  | <b>5</b>  |
| 2.3.1. Réalisation des engagements des Marionnettes de Genève  | 5         |
| 2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques   | 7         |
| 2.3.3. Bilans financiers et comptables   | 8         |
| <b>2.4. Réalisation des objectifs des Marionnettes de Genève</b>   | <b>10</b> |
| <b>3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b>   | <b>15</b> |
| ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD   | 16        |
| ANNEXE 2 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER, LES BUDGETS ET LES COMPTES   | 19        |
| ANNEXE 3 : SOURCES DE FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES   | 20        |
| ANNEXE 4 : CREATIONS   | 21        |
| ANNEXE 5 : REPRESENTATIONS ET FREQUENTATION  | 22        |
| ANNEXE 6 : LIENS   | 23        |
| ANNEXE 7 : RENCONTRES ET COLLABORATIONS (2009-2011)  | 25        |
| ANNEXE 8 : ELARGISSEMENT DU PUBLIC   | 27        |
| ANNEXE 9 : RAYONNEMENT   | 28        |
| ANNEXE 10 : ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE   | 30        |
| ANNEXE 11 : COUVERTURE MEDIATIQUE  | 31        |

## **1. Introduction**

### **1.1. Contexte de l'évaluation**

Le 26 juin 2008, la Ville, l'Etat de Genève et les Marionnettes de Genève ont signé une convention de subventionnement pour la période 2009-2012.

Cette convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2012. Conformément à l'article 22 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des saisons 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, ainsi que sur les éléments déjà connus des saisons 2011-2012 et 2012-2013.

### **1.2. Démarche**

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentants de la Ville, de l'Etat de Genève et des Marionnettes de Genève se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

## 2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville, l'Etat de Genève et le projet artistique des Marionnettes de Genève, les charges financières liées à la gestion des Marionnettes de Genève, les engagements des parties ainsi que les réalisations des Marionnettes de Genève. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

### 2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel des Marionnettes de Genève et le cadre de la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève

|   |         |
|---|---------|
| La convention confirme que le projet artistique et culturel des Marionnettes de Genève (article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4). | Atteint |
|---|---------|

Le projet artistique et culturel des Marionnettes de Genève mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

### 2.2. Relations entre les parties signataires

#### 2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

|   |         |
|---|---------|
| Dans les limites de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001 (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention (art. 20).<br>Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la présente convention. | Atteint |
|---|---------|

Toutes les informations nécessaires ont été transmises.

En mars 2011, une réunion entre la Ville, l'Etat de Genève et les Marionnettes de Genève a permis aux partenaires d'examiner la situation financière de l'institution. Elle a débouché sur une demande d'augmentation de 50'000 francs des subventions de la Ville, afin de permettre la création d'un poste d'administrateur-trice. Cette demande a été acceptée par le Conseil municipal lors du vote du budget 2012 de la Ville.

## 2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La Ville, l'Etat de Genève et les Marionnettes de Genève entretiennent de bons contacts et sont satisfaits de la qualité de leur collaboration.

## 2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 15 septembre, les Marionnettes de Genève fournissent à la Ville et à l'Etat de Genève :

- leurs états financiers établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC;
- leur rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

Les comptes audités et le rapport des réviseurs seront remis à la Ville et à l'Etat de Genève au plus tard le 30 octobre.

(art. 8)

Atteint

Les comptes, rapports d'activités et tableaux de bord ont été remis dans les délais.

Le 31 octobre 2011 au plus tard, les Marionnettes de Genève fourniront à la Ville et à l'Etat de Genève un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2013-2016) (art. 7).

Atteint

Le plan financier 2013-2016 a été remis dans les délais.

## 2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables des Marionnettes de Genève, de la Ville et de l'Etat de Genève. Les engagements des Marionnettes de Genève en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

### 2.3.1. Réalisation des engagements des Marionnettes de Genève

Les Marionnettes de Genève s'engagent à être le bénéficiaire directe de l'aide financière. Elles ne procéderont à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

Conformément à l'article 8 de la LIAF (D1 11), les Marionnettes de Genève s'obligent à solliciter tout appui financier public et privé auquel elles peuvent prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville et de l'Etat de Genève (art. 6).

Atteint

Les Marionnettes de Genève sollicitent chaque année des appuis financiers publics et privés.

Mentionner le soutien de la Ville et de l'Etat de Genève sur tout document promotionnel produit par les Marionnettes de Genève. Atteint

Les armoiries de la Ville et de l'Etat de Genève doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

Les Marionnettes de Genève font figurer les armoiries de la Ville et de l'Etat de Genève sur tous leurs documents promotionnels. Il s'agit toutefois d'anciennes versions obsolètes, qui seront actualisées sur les prochains documents.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

En 2010, un audit a été réalisé sur demande de l'Etat de Genève. Celui-ci a confirmé que les contrats des intermittents sont bien tenus.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

Les Marionnettes de Genève ont rédigé un registre des procédures et un registre des risques. Ces documents sont mis à jour régulièrement.

Les comptes de la saison 2009-2010 ont fait l'objet d'un contrôle ordinaire. En 2011, la directive de l'Etat de Genève a été adaptée. Elle prévoit désormais un contrôle restreint pour les institutions recevant une subvention de l'Etat de Genève inférieure à un million de francs, ce qui est le cas des Marionnettes de Genève.

S'engager à : Atteint

adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives;

ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable;

constituer les archives historiques;

conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.

(art. 12)

Les Marionnettes de Genève conservent toutes leurs archives dans le théâtre.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement. Atteint

Respecter les principes du développement durable.

(art. 13)

Les Marionnettes de Genève utilisent des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement et respectent les principes du développement durable (cf. tableau de bord).

### 2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques

Les Marionnettes de Genève sont autonomes quant aux choix de leur programmation artistique, dans le cadre des subventions qui leur sont allouées et en conformité avec l'annexe 1. Les collectivités publiques n'interviennent pas dans leurs choix artistiques et de programmation (art. 14).

Atteint

Les collectivités publiques ne sont pas intervenues dans les choix artistiques et de programmation.

La Ville s'engage à verser un montant total de 2'595'000 F pour les quatre ans, soit une subvention annuelle de 615'000 F pour l'année 2009 et une subvention annuelle de 660'000 F pour les années 2010, 2011 et 2012. L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du DIP, s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 2'520'000 F pour les quatre ans, soit un montant annuel de 600'000 F pour les années 2009 et 2010 et un montant annuel de 660'000 F pour les années 2011 et 2012. (art. 15)

Atteint

La Ville a versé 615'000 F en 2009, 660'000 F en 2010 et 2011 et 710'000 F en 2012, suite à la demande d'augmentation de 50'000 F formulée par les Marionnettes de Genève pour la création d'un poste d'administrateur-trice.

L'Etat de Genève a versé les montants prévus dans la convention.

Les contributions de la Ville et de l'Etat de Genève sont versées en quatre fois, par trimestre et d'avance. Le dernier versement est effectué après réception et examen des comptes et rapport d'activités de l'année précédente. (art. 17)

Atteint

Les versements ont suivi le rythme convenu dans la convention.

Les Marionnettes de Genève ont peu de réserves de trésorerie. Le versement des salaires des mois de janvier, avril, juillet et octobre peut être difficile si les subventions n'arrivent pas à temps. La Ville et de l'Etat de Genève sont conscients de cette situation et tentent de verser leurs subventions dès que possible.

La Ville met gracieusement à la disposition des Marionnettes de Genève des locaux sis :

- à la rue Rodo (théâtre de 180 places, 339 m<sup>2</sup> dans l'école Hugo-de-Senger) ; cette mise à disposition est gérée par le Service des écoles et fait l'objet d'une convention séparée ; la valeur locative de ces locaux est estimée à 66'134 francs par an (base 2008) ;
- au chemin des Pontets (une salle de répétition de 300 m<sup>2</sup>) ; cette mise à disposition est gérée par le Département de la culture et fait l'objet d'une convention séparée ; la valeur locative de ces locaux est estimée à 35'531 francs par an (base 2008).

La valeur locative des locaux sera indexée chaque année en fonction des informations transmises par la Gérance immobilière municipale. (art. 16)

Atteint

La Ville a mis à disposition des Marionnettes de Genève les locaux mentionnés dans la convention.

### 2.3.3. Bilans financiers et comptables

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par les deux collectivités publiques aux Marionnettes de Genève et doit figurer dans leurs comptes (art. 16). Atteint

Les Marionnettes de Genève font figurer la valeur de tous les apports en nature dans leurs comptes.

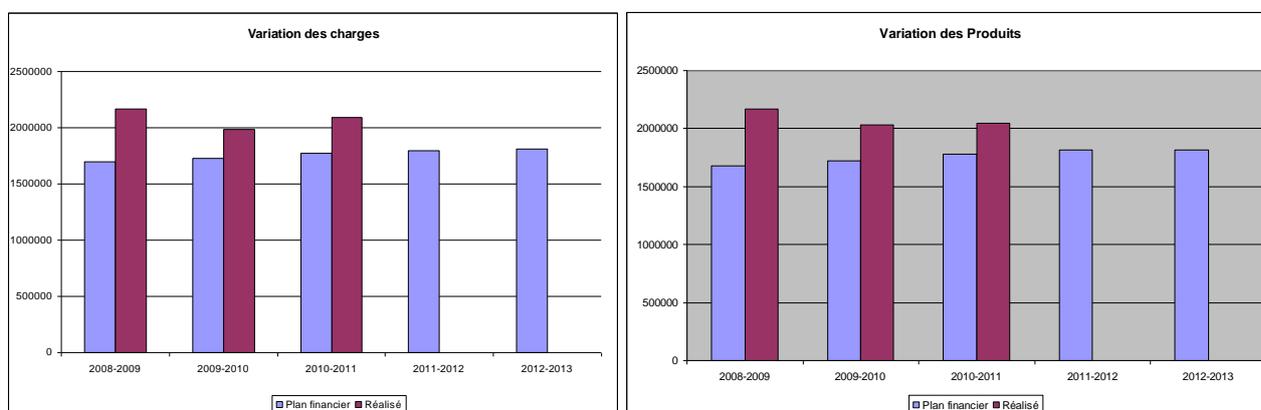
A l'échéance de la convention, les Marionnettes de Genève conservent définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué aux deux collectivités publiques. Les Marionnettes de Genève assument également leurs éventuelles pertes reportées (art. 19). Sera évalué au terme de la saison 2011-2012

A la fin de la saison 2010-2011, le solde est positif (F 2'448).

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention, les budgets actualisés et les comptes figure à l'annexe 2. Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous.

D'une manière générale, les charges et les produits sont en ligne avec le budget (cf. graphiques ci-après). Les écarts positifs constatés, tant au niveau des charges que des produits, s'expliquent en partie par le fait que le plan financier initial ne tient pas compte des tournées, limite le seuil des coproductions et reste prudent quant aux recettes de billetterie liées à la fréquentation.

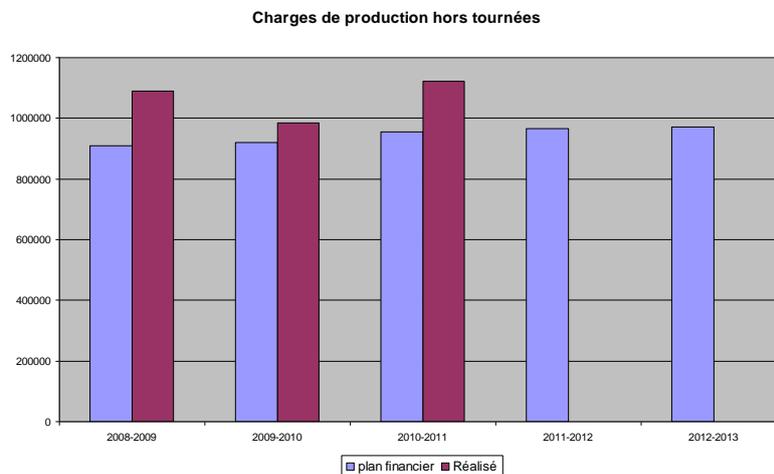
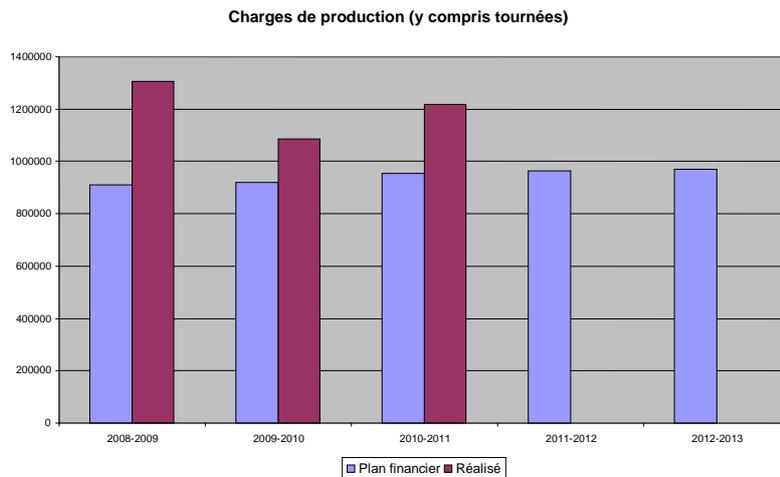
Pour les trois saisons examinées, les tournées ont représenté 8.45% de l'ensemble des produits. Il semble important de souligner que, non seulement les tournées s'autofinancent, mais dégagent un profit non négligeable.



Charges de production :

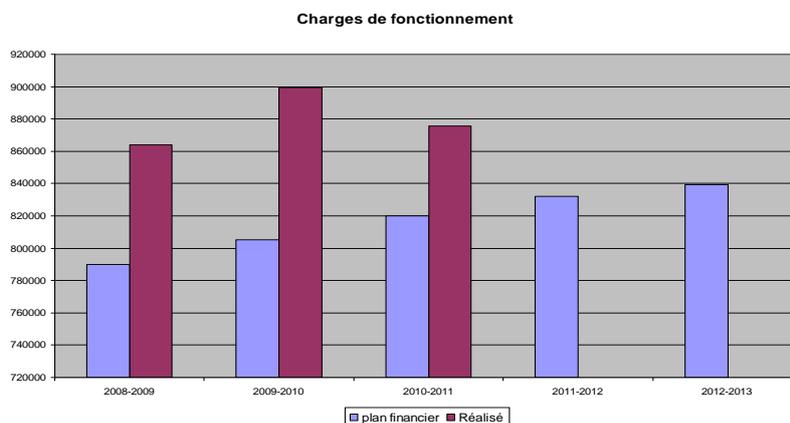
L'écart important constaté sur chacune des saisons est en lien direct avec le nombre et l'importance des productions, des coproductions et des tournées. On remarquera que ces charges plus lourdes n'ont pas déséquilibré le budget : elles ont été couvertes par des

produits de mécénat, des parts de coproduction, des recettes de billetterie plus importantes et des ventes de tournées.



**Charges de fonctionnement :**

Les écarts budgétaires concernent essentiellement les salaires et charges administratives. Ils sont à mettre en lien direct avec l'accroissement des tâches de gestion et d'administration générées par l'augmentation du volume d'activité du théâtre (voir le nombre important de représentations par exemple). L'écart sur les frais généraux est lié globalement aux diverses augmentations des services et produits, au volume croissant d'activités (frais postaux par exemple) ou à la mise en place de technologies nouvelles (systèmes liés au site Internet et provoquant une hausse importante des frais généraux en 2009-2010).



## 2.4. Réalisation des objectifs des Marionnettes de Genève

Les objectifs et les activités des Marionnettes de Genève sont décrits dans la convention de subventionnement (à l'article 5 et à l'annexe 1). Les indicateurs commentés ci-dessous ont été définis par la Ville, l'Etat de Genève et les Marionnettes de Genève. Ils figurent à l'annexe 4 de la convention.

### 1) Créations

**Nombre de créations (au moins 8 pour toute la durée de la convention).  
Répartition par tranches d'âge : jeune public, adulte, ado ou autre.**

Le détail des créations ainsi que leur répartition par tranche d'âge se trouvent dans l'annexe 4. Toutes les tranches d'âge ont bénéficié d'un spectacle. En résumé, la répartition a été la suivante :

Très jeune public : 1 création

Jeune public : 13 créations

Adultes et ados : 6 créations

Le jeune public reste la cible principale. Le TMG a tenu par ailleurs à réaffirmer pendant cette période sa fonction majeure de structure de production tant dans le nombre des spectacles produits et coproduits que dans le choix et la variété des thématiques, des techniques manipulatoires et des publics de destination. Le souhait de développer un public « adulte » en lien avec des créations spécifiques s'est particulièrement concrétisé durant cette période, avec des résultats satisfaisants.

### 2) Représentations

**Nombre total de représentations (au moins 180 par an).**

*Voir les tableaux synoptiques en annexe 5 : représentations / fréquentation et répartition des représentations selon les publics de destination.*

En résumé :

2008/2009 : 295 représentations au TMG et 237 en tournée (532 au total)

2009/2010 : 311 représentations au TMG et 88 en tournée (399 au total)

2010/2011 : 310 représentations au TMG et 153 en tournée (463 au total)

2011/2012 (en cours) : 304 représentations au TMG prévues et 135 en tournée (439 au total)

Le nombre particulièrement élevé de représentations est le reflet de l'intense activité déployée au fil des saisons par le TMG. Il est à mettre en lien avec la jauge de la salle, ou de certains spectacles, et aussi avec le mode de fonctionnement du TMG (renouvellement du jeune public et utilisation d'un répertoire qui permet des reprises multiples). Il semble important de faire remarquer que 75% des représentations sont composées de créations ou de reprises du TMG, complétées par 25 % de spectacles invités.

### 3) Place de la technique "à fils" / autres techniques

**Techniques de manipulation utilisées dans les spectacles.**

*Se reporter à la liste des créations (annexe 4) pour apprécier la diversité des techniques.*

Depuis plus de dix ans, le TMG a souhaité montrer au public – tant dans les spectacles créés que dans ceux accueillis – la diversité des techniques et des modes opératoires marionnettiques. La création contemporaine n'hésite pas à mélanger les techniques ; les matériaux nouveaux permettent des modes de manipulation particulièrement inventifs ; la place croissante de la vidéo dans la construction des images en lien avec la manipulation fait aussi partie de ces apports nouveaux ; le théâtre d'ombres, qui vit aussi un important renouveau, trouve régulièrement sa place au TMG. Le TMG est par ailleurs héritier d'une tradition de marionnettes à fils. Cette technique complexe et aux lourdes contraintes techniques et artistiques, nécessite des interprètes aux qualités spécifiques et une élaboration particulièrement longue des spectacles. A rythme régulier, le TMG continue de produire des spectacles utilisant la technique à fils, mais cette technique n'est plus une dominante des productions.

#### **4) Liens**

##### **a) avec les structures s'occupant de l'enfance et de la jeunesse**

*Pour suivre le détail par saison des diverses animations, voir annexe 6.*

##### Représentations scolaires

Il est bon de rappeler que les représentations scolaires, fruits d'une politique d'éducation culturelle menée dès la fin des années septante par le DIP, sont le fait d'une organisation conjointe entre le TMG et le DIP-DEP « Les arts et l'enfant ». C'est un véritable travail d'initiation aux arts de la scène que mène le TMG. Un apprentissage au spectacle de large envergure : sur les 3 années complètes de la convention en cours, 343 représentations scolaires ont été données et vues par 49807 élèves. Par ailleurs, le tarif très préférentiel dont bénéficient les élèves de l'enseignement public primaire (4 CHF la place – tarif inchangé depuis 1992) facilite l'accès au théâtre des enfants de milieu modeste et en fait un maillon important des processus municipaux et cantonaux de démocratisation culturelle. Durant cette convention, les liens se sont aussi accrus avec la CTPO (propositions spécifiques au public adolescent) et les élèves des écoles privées.

##### Animations scolaires

Plusieurs processus de suivi de création, ont été proposés aux classes. Ces parcours créatifs ne sont pas systématiques et peuvent prendre des formes diverses : répétitions en résidence, visite d'atelier, initiation aux arts de la marionnette en lien avec un spectacle. Le personnel réduit du TMG et l'étroitesse de ses locaux n'offre cependant pas une disponibilité optimale pour mener à bien ces activités.

##### **b) avec les structures culturelles ou sociales de Genève et de la région**

*Cf. annexe 7.*

##### Animations publiques

Nombreuses sont les rencontres organisées à l'issue des représentations : comédiens, metteurs en scène, plasticiens se prêtent régulièrement au jeu des questions-réponses, des démonstrations, des visites de coulisses, voire des visites de l'ensemble du théâtre pour des groupes constitués.

##### Liens avec le quartier

Le TMG a, ces dernières années, intensifié sa dynamique de quartier. Aux avant-premières des créations du TMG traditionnellement ouvertes gratuitement aux enfants de l'école voisine (Hugo de Senger) s'est ajoutée une collaboration avec le Théâtre en Cavale à la salle Pitoëff, visant au mélange des publics dans le cadre de l'accueil d'un spectacle. Un co-accueil d'un important spectacle a eu lieu plus récemment avec la Comédie de Genève.

### Liens avec les institutions de Genève et d'ailleurs

Le TMG s'est attaché à multiplier les collaborations, en initiant celles-ci ou en répondant positivement aux propositions d'autres institutions ou associations genevoises. Des passerelles événementielles ont ainsi été créées entre autres avec le Musée d'art et d'histoire, l'Université de Genève, la Fureur de Lire, le Festival international de films d'animation Animatou, la Nuit Rabelais au Théâtre de la Parfumerie. Ces collaborations ont été globalement fructueuses.

## **5) Elargissement du public**

### **Composition et évolution des publics.**

*Cf. la partie "billetterie" de l'annexe 1 ainsi que l'annexe 8.*

Après une première phase de renouvellement du public (2002-2007), le TMG a poursuivi une véritable mutation de son public.

En matière de public scolaire, au traditionnel public des écoles primaires s'est ajoutée une part importante d'enfants des écoles privées (en rapport avec la croissance des établissements d'enseignement privés à Genève) et un nombre important d'adolescents des cycles d'orientation dans le cadre d'actions d'accompagnement spécifiques organisées par la commission théâtre de la CTCO.

En matière de séances publiques, le TMG peut se considérer comme le théâtre le plus intergénérationnel de la cité. Des représentations sont organisées pour les très petits et un public d'adultes s'est maintenant constitué. Statistiquement, le public adulte est même nettement dominant lors des séances publiques.

## **6) Rayonnement**

### **Nombre de spectacles en tournée et nombre de représentations par tournée.**

*Cf. annexe 9.*

Malgré le climat de crise générale qui touche les pays européens, et très directement le financement des structures culturelles d'accueil, le TMG arrive (malgré un CHF fort) à maintenir une bonne diffusion de ses œuvres pour la jeunesse.

Le rayonnement du TMG s'est intensifié en Suisse, malgré l'absence de réseaux « jeune public ». Les lieux de diffusions romands cherchent à développer un public familial, et les créations du TMG trouvent idéalement leur place dans le cadre de cette politique. On notera que la qualité des spectacles du TMG est saluée : l'organisme faitier ASTEJ, qui organise pour l'ensemble du territoire helvétique un festival biennal SPOT, a sélectionné à deux reprises (2010 et 2012) des créations du TMG parmi les meilleures œuvres de création jeune public tant romandes qu'alémaniques.

Une autre caractéristique du rayonnement réside dans la composante internationale du programme du TMG. Ces dernières saisons, l'accueil de nombreuses troupes étrangères (France, Allemagne, Italie, Israël, Pays-bas, Allemagne, USA, Russie, ...) situe le TMG comme un lieu international majeur des arts de la marionnette.

## **7) Formation des comédiens-manipulateurs**

*Le détail des actions de formation professionnelle se trouve dans l'annexe 10.*

Le TMG organise à rythme régulier des stages de formations à diverses techniques de manipulation (fil, gaine, ombre, ...) réservés aux comédiens professionnels. Le financement

de ces stages ne pouvant être le seul fait de comédiens au statut financier précaire, les aides de l'OCE ont permis (via l'aide accordée aux comédiens) jusqu'en 2009 la réalisation de ces formations. Les budgets de rigueurs actuels obligent le TMG à réduire ces formations et à trouver de nouvelles formules : stages en lien avec la HETSR, stage de travail préparatoire en lien avec une création précise, augmentation de la durée des répétitions (qui incluent une phase de formation), etc.

## **8) Mise en valeur du patrimoine**

### La collection

Il semble important de rappeler que le TMG, qui a débuté ses activités en 1929, possède une très importante collection de marionnettes issue de ses propres productions. Riche de plus de 1100 pièces, ce trésor, reflet de l'évolution d'un art et de l'histoire culturelle de la cité, dort dans les greniers du théâtre.

### Les expositions

Quelques pièces de cette collection sont exposées alternativement dans le hall du TMG. D'autres font parfois l'objet d'une mise en valeur particulière : le MAH, lors de son exposition « Genève Art Design Industrie » 2010/2011, a ainsi consacré une vitrine au TMG et un important appareil critique au sein du catalogue de l'exposition.

### Projet "Les belles endormies"

Soucieuse de la mise en valeur de ce patrimoine, la Fondation avait fait parvenir en mai 2006 aux autorités (Canton et Ville de Genève) le dossier "Les belles endormies". Ce projet envisageait la mise en valeur de la collection du TMG en liant la création, moteur actuel des activités du théâtre, à l'exploitation de ce patrimoine et à la formation professionnelle. Le TMG sollicitait auprès de la Ville l'extension de ses locaux par le biais du prêt du premier étage des locaux occupés par le TMG à la rue Rodo, les travaux de restructuration du bâtiment, et auprès de la Ville et du Canton de Genève une subvention complémentaire aidant au fonctionnement de ces activités muséales et pédagogiques.

En juillet 2006, le projet recevait un avis favorable du Canton de Genève, mais cet avis positif était assorti de réserves quant aux possibilités de financement au motif d'une conjoncture financière particulièrement difficile. De son côté, la Ville ne semblait pas favorable au développement de ce projet en mettant en avant l'impossibilité de son financement dans les années à venir.

Le Service des écoles répondait favorablement à l'étude du projet en organisant sur place deux visites de locaux afin d'envisager concrètement la faisabilité du projet. Une étude sommaire de faisabilité a été réalisée par le Service d'architecture, mais le Conseil administratif a ensuite modifié l'ensemble des projets sur le site envisagé (interaction entre le déménagement de la cantine scolaire, le déménagement des bureaux du Service social et l'installation d'une crèche). Depuis ce renoncement, aucune solution alternative n'a été trouvée et il n'y a eu aucune avancée notable de ce dossier.

### Conservation

En juin 2011, le TMG - à l'initiative de son directeur Guy Jutard - a fait réaliser une restructuration du stockage de la collection dans les greniers de l'Ecole Hugo de Senger (modification de l'accrochage, action phytosanitaire contre les insectes, etc.). Ce nouveau rangement a permis de réaliser en parallèle un inventaire sous forme numérique de la collection pour la période allant de 1929 à 2002. Chaque marionnette dispose d'une fiche signalétique avec une photographie, le titre du spectacle, l'année de création et le nom du personnage. Le dernier inventaire sur fiche papier et photos polaroid datait de 1989 et avait été complété en 1999.

## 9) Evaluation qualitative

### **Nombre et contenu des articles dans la presse écrite, échos des publics et des professionnels, fiches d'évaluation de la DEP.**

*Couverture médiatique : cf. annexe 11.*

La qualité du travail du TMG est saluée par le public, la presse et les professionnels du spectacle. La fréquentation importante et constante (stabilisée depuis trois saisons à 35000 spectateurs avec un taux de remplissage à 96%) est le reflet d'un public intergénérationnel fidèle et confiant dans une programmation qui mêle travail de recherche, respect du jeune public, tradition et modernité des contenus. La presse et les médias font très régulièrement écho aux événements créatifs du TMG. Proportionnellement à sa taille dans le paysage genevois, le TMG bénéficie d'une couverture médiatique enviable.

Une réelle considération artistique a été acquise par le TMG de la part des professionnels. Des auteurs s'intéressent à l'écriture marionnettique, les comédiens, parmi les meilleurs, trouvent leur place sur le plateau du TMG, et les musiciens et compositeurs créent en nombre les musiques originales de la presque totalité de nos créations. Le TMG est un véritable foyer de création. La reconnaissance d'un milieu professionnel dépassant largement le cercle genevois trouve sa traduction par l'importance des tournées des spectacles du TMG, tant dans les théâtres que dans les festivals, en Suisse et à l'étranger.

En ce qui concerne le public scolaire, les fiches d'évaluations de la DEP (appréciations des enseignants et de leur classe) fournissent une synthèse globale largement positive, tant sur l'appréciation du fond et de la forme des spectacles que sur l'organisation de l'accueil des élèves. Ces fiches d'évaluations restent cependant sous-utilisées, et le nombre d'avis exprimés par les enseignants ne représente qu'un très faible pourcentage des classes accueillies et demeurent un appareil critique très partiel. Les dossiers pédagogiques préparés par le TMG sont jugés de bonne qualité.

### **3. Conclusion et perspectives**

Durant la période couverte par cette deuxième convention de subventionnement, le TMG a renforcé son image de structure de création d'importance dans le paysage culturel genevois. Le TMG est en effet perçu comme une entreprise particulièrement dynamique et innovante, touchant un public intergénérationnel en proposant, tant dans ses créations que dans les spectacles accueillis, une vision de la marionnette qui sait allier tradition et modernité. La qualité de la démarche artistique, tant sur l'exigence des formes artistiques que dans les thématiques des spectacles, emporte une large adhésion des milieux professionnels, et cette reconnaissance favorise son rayonnement.

Du point de vue de sa structure, et en regard de l'accroissement de ses activités, le TMG a souffert, durant la période conventionnée, d'un manque de personnel permanent. Un poste administratif a pu être créé au terme de cette convention grâce à l'augmentation des subventions de la Ville. Il va permettre à court terme de gommer la surcharge administrative liée à l'accroissement de ses activités et à la complexification des procédures organisationnelles. Malgré cette surcharge, le TMG a parfaitement fonctionné durant la période concernée, les finances ont été équilibrées et les charges maîtrisées.

Cependant, et dans la perspective du renouvellement de la convention, il semble important de signaler que le TMG continue de souffrir de l'exiguïté de ses locaux, freinant ainsi d'une part le développement du travail de transmission des savoirs (manque d'ateliers pour les stages professionnels et les ateliers enfants) et empêchant d'autre part la mise en valeur de l'excellente collection des marionnettes du TMG, privant ainsi les genevois de l'accès à ce patrimoine.

Si le TMG a accru durant la durée de cette convention sa part d'autofinancement (par le biais du mécénat, des ventes de tournées, des apports de coproducteurs), il n'a pas souhaité augmenter ses tarifs, voulant ainsi rester un lieu particulièrement accessible au public familial qui forme la part majeure de son public. Le TMG souligne en ce sens la nécessité d'un niveau important d'aide publique.

La Ville et le Canton reconnaissent le caractère unique et exceptionnel du TMG non seulement dans le paysage romand, mais aussi suisse et même européen. Afin de poursuivre leur collaboration, la Ville, le Canton et le TMG ont décidé de signer une nouvelle convention de subventionnement pour les années 2013 à 2016.

## Annexe 1 : Tableau de bord

|   |  | Valeurs cible | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 (en cours) |
|---|--|---------------|-----------|-----------|-----------|----------------------|
| <b>Indicateurs généraux</b>                   |  |               |           |           |           |                      |
| <b>Personnel fixe</b>                         | Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)   | 3.8           | 4.3       | 4.3       | 4.3       | 4.8                  |
|   | Nombre de personnes  | 4             | 5         | 5         | 5         | 6                    |
| <b>Personnel intermittent</b>                 | Nombre de semaines par année   | 250           | 470       | 414       | 481       |                      |
|   | Nombre de personnes  | 30            | 56        | 42        | 47        |                      |
| <b>Indicateurs d'activité</b>                 |  |               |           |           |           |                      |
| <b>Nombre d'abonnés</b>                       | Nombre d'abonnements souscrits pour la saison  | 680           | 953       | 1'037     | 951       | 983                  |
| <b>Nombre de spectateurs</b>                  | Nombre total de spectateurs ayant assisté aux représentations programmées à Genève (y compris scolaires) | 13'000        | 32'454    | 35'104    | 33'801    |                      |
| <b>Nombre d'élèves (CTCO &amp; CTPO, DEP)</b> | Nombre d'élèves du DIP accueillis au théâtre   | 14'000        | 15'768    | 15'625    | 13'379    |                      |
| <b>Nombre de représentations</b>              | Nombre total de représentations au TMG durant l'année  | 180           | 295       | 311       | 310       | 307                  |
| <b>Nombre de productions</b>                  | Nombre de spectacles produits par l'institution (hors coproductions)                                     | 2             | 2         | 3         | 2         | 2                    |
| <b>Nombre de coproductions</b>                | Nombre de spectacles coproduits par l'institution  |               | 3         | 2         | 3         | 2                    |
| <b>Nombres d'accueils</b>                     | Nombre de spectacles en accueil au programme   | 4             | 5         | 4         | 3         | 6                    |
| <b>Nombre de reprises</b>                     | Nombre de spectacles en reprise durant l'année   | 1             | 2         | 4         | 4         | 3                    |
| <b>Nombre de représentations en tournée</b>   | Nombre de représentations hors Genève de spectacles coproduits   |               | 31        | 68        | 57        |                      |
|   | Nombre de représentations de productions en tournée  |               | 206       | 88        | 125       |                      |
| <b>Nombre de places</b>                       | Nombre de places ouvertes durant l'année (jauge normale = 170 places)                                    | 30'000        | 34'930    | 36'190    | 34'950    | 35'496               |

|                                     |  | Valeurs cible      | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|-------------------------------------|--|--------------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Indicateurs financiers</b>       |  |                    |           |           |           |
| Charges de production               | (Charges de production+coproduction+accueil)         | cf. plan financier | 1'306'106 | 1'083'771 | 1'217'929 |
| Charges de fonctionnement           | (Charges totales - charges de production)            |                    | 863'927   | 894'384   | 875'544   |
| Recettes propres                    | (Billetterie+autres recettes propres+dons divers)    |                    | 850'551   | 692'375   | 649'635   |
| Subvention de la Ville et de l'Etat | Subvention Ville + Etat (y.c. subv. en nature)       |                    | 1'318'060 | 1'342'783 | 1'395'464 |
| Recettes totales                    | Recettes propres+subv. Ville et Etat+autres recettes |                    | 2'168'611 | 2'035'158 | 2'045'099 |
| Charges totales                     | Charges totales y.c. amortissements                  |                    | 2'170'033 | 1'984'336 | 2'093'473 |
| Résultat d'exploitation             | Résultat brut*                                       |                    | -1'442    | 50'822    | -48'374   |

\*Résultat brut avant répartition Canton+Ville Subventions non utilisées selon art.19 de la convention

|   |   |  |        |        |        |
|---|---|--|--------|--------|--------|
| <b>Ratios</b>                             |   |  |        |        |        |
| <b>Part d'autofinancement</b>             | Recettes propres/total recettes                                     |  | 39.22% | 34.02% | 31.76% |
| <b>Part de financement public</b>         | Subventions (Ville et Etat)/total recettes                          |  | 60.78% | 65.98% | 68.24% |
| <b>Part des charges de production</b>     | (Ch. de production+coproduction + accueils)/charges totales         |  | 60.19% | 54.61% | 58.17% |
| <b>Part des charges de fonctionnement</b> | Charges de fonctionnement/charges totales                           |  | 39.81% | 45.07% | 41.82% |
| <b>Taux de fréquentation</b>              | Nombre de spectateurs/nb de spectacles x nb de places               |  | 92.91% | 96.99% | 96.71% |
| <b>Taux de rayonnement</b>                | Nombre de représentations en tournée/nb de représentations à Genève |  | 80.33% | 50.16% | 49.35% |

|  |   | Valeurs cible   | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 (en cours) |
|--|---|-----------------|-----------|-----------|-----------|----------------------|
| <b>Billetterie (séances publiques)</b>           |   |                 |           |           |           |                      |
| <b>Nombre de billets d'abonnement</b>            | Ensemble des billets d'abonnement                                 | Adultes : 1'400 | 1'528     | 1'775     | 1'657     | 1'715                |
|  |   | Enfants : 1'600 | 1'806     | 2'032     | 1'998     | 1'830                |
| <b>Nombre de billets individuels plein tarif</b> | Nombre de billets individuels                                     | Adultes : 1'800 | 2'474     | 2'538     | 2'882     |                      |
|  |   | Enfants : 2'000 | 2'626     | 2'514     | 2'767     |                      |
| <b>Nombre de billets à prix réduit</b>           | Nombre de billets, enfants, étudiants et moins de 25 ans          | 1'300           | 3'166     | 2'931     | 2'693     |                      |
|  | Nombre de billets 20 ans/20 francs                                | 100             | 281       | 396       | 359       |                      |
|  | Nombre de billets AVS/AI  | 200             | 813       | 753       | 820       |                      |
|  | Autre : professionnels, PAG, group. sociaux, supl. abonnement BâO | 3'000           | 2'306     | 2'420     | 2'447     |                      |
| <b>Invitations</b>                               | Nombre de billets gratuits  | 1'500           | 1'686     | 1'874     | 2'010     |                      |
| <b>Scolaires</b>                                 | Nombre de billets dans le cadre de contrats scolaires             | 13'000          | 15'768    | 17'871    | 16'168    |                      |
|  | <b>Total</b>  | 27'000          | 32'454    | 35'104    | 33'801    |                      |

### Indicateurs dans le cadre du développement durable

Domaine administratif : utilisation de papier recyclé, dossiers pédagogiques mis en ligne (suppression des supports papiers, 150 exemplaires par spectacle), recyclage des cartouches copieurs, affiches et documentations confiées à des imprimeurs genevois respectant les normes environnementales.

Domaine artistique : utilisation de lampes à faible consommation, choix de matériaux recyclables pour la construction des décors et marionnettes.

Buvette : produits locaux privilégiés.

## Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

| Saison                                 | CONVENTION 2005/2008   |                        | SAISONS ENTRANT DANS LA PERIODE CONVENTIONNEE |                        |                        |                        |                        |                        |                        |                             |                        |                             |
|--|------------------------|------------------------|---|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------|------------------------|-----------------------------|
|  | 2006/2007              | 2007/2008              | 2008-2009                                     | 2008-2009              | 2009-2010              | 2009-2010              | 2010-2011              | 2010-2011              | 2011-2012              | 2011-2012                   | 2012-2013              | 2012-2013                   |
|  | Compte<br>de résultats | Compte<br>de résultats | Budget<br>prévisionnel                        | Compte<br>de résultats | Budget<br>prévisionnel | Compte<br>de résultats | Budget<br>prévisionnel | compte<br>de résultats | Budget<br>prévisionnel | prévisionnel<br>réactualisé | Budget<br>prévisionnel | prévisionnel<br>réactualisé |
| <b>PRODUITS</b>                        |                        |                        |   |                        |                        |                        |                        |                        |                        |                             |                        |                             |
| Subvention Canton de Genève            | 600'000                | 600'000                | 600'000                                       | 600'000                | 600'000                | 600'000                | 630'000                | 630'000                | 660'000                | 660'000                     | 660'000                | 660'000                     |
| Subvention Ville de Genève             | 615'000                | 615'000                | 615'000                                       | 615'000                | 637'500                | 637'500                | 660'000                | 660'000                | 660'000                | 685'000                     | 660'000                | 710'000                     |
| Subvention en nature / affichage VdG   | 2'820                  | 4'050                  | 4'000   | 532                    | 4'000                  | 1'330                  | 4'000                  | 1'064                  | 4'000                  | 1'200                       | 4'000                  | 1'500                       |
| Subvention en nature / Loyer VdG       | 88'585                 | 94'897                 | 96'000  | 102'528                | 97'000                 | 103'953                | 98'000                 | 104'400                | 99'000                 | 104'816                     | 100'000                | 105'500                     |
| Contrat d'achat spectacles DEP         | 82'000                 | 82'000                 | 82'000  | 82'000                 | 82'000                 | 82'000                 | 82'000                 | 82'000                 | 82'000                 | 82'000                      | 82'000                 | 82'000                      |
| Autres subventions                     |                        | 7'500                  |   |                        |                        | 0                      |                        |                        |                        |                             |                        |                             |
| Exploitation salle                     | 248'665                | 267'599                | 223'000                                       | 276'191                | 230'000                | 305'778                | 235'000                | 301'050                | 240'000                | 287'000                     | 240'000                | 327'000                     |
| Mécénat /Aides / Stages/Copro          | 153'179                | 45'938                 | 50'000  | 173'141                | 60'000                 | 92'524                 | 60'000                 | 41'059                 | 60'000                 | 76'400                      | 60'000                 | 25'000                      |
| Don Loterie Romande                    |                        |                        |   | 50'000                 |                        | 70'000                 |                        | 83'000                 |                        | 81'000                      |                        | 50'000                      |
| Tournées                               | 113'325                | 172'315                |   | 261'020                |                        | 133'412                |                        | 133'745                |                        | 140'000                     |                        |                             |
| Autres produits                        | 9'291                  | 10'020                 | 7'900   | 8'199                  | 9'500                  | 8'641                  | 10'000                 | 8'781                  | 10'000                 | 10'000                      | 10'000                 | 9'500                       |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>1'912'865</b>       | <b>1'899'319</b>       | <b>1'677'900</b>                              | <b>2'168'611</b>       | <b>1'720'000</b>       | <b>2'035'138</b>       | <b>1'779'000</b>       | <b>2'045'099</b>       | <b>1'815'000</b>       | <b>2'127'416</b>            | <b>1'816'000</b>       | <b>1'970'500</b>            |
| <b>CHARGES</b>                         |                        |                        |   |                        |                        |                        |                        |                        |                        |                             |                        |                             |
| <b>Production</b>                      |                        |                        |   |                        |                        |                        |                        |                        |                        |                             |                        |                             |
| Salaires et charges (artist. + techn.) | 689'419                | 747'327                | 554'150                                       | 665'448                | 575'300                | 659'350                | 584'630                | 829'718                | 590'000                | 716'422                     | 595'000                | 670'829                     |
| Charges de production                  | 351'313                | 249'077                | 356'200                                       | 388'078                | 345'500                | 271'573                | 370'000                | 224'824                | 375'000                | 336'750                     | 375'000                | 287'479                     |
| Charges de production partielle        |                        | 14'100                 |   | 35'585                 |                        | 53'577                 |                        | 66'566                 |                        | 55'000                      |                        | 50'000                      |
| Charges de tournées(Sal+cha+frais)     | 91'292                 | 165'803                |   | 216'996                |                        | 100'492                |                        | 96'821                 |                        | 97'000                      |                        |                             |
| <b>Fonctionnement</b>                  |                        |                        |   |                        |                        |                        |                        |                        |                        |                             |                        |                             |
| Salaires et charges (adm.)             | 318'789                | 314'828                | 318'170                                       | 349'188                | 320'400                | 372'348                | 330'200                | 380'752                | 335'300                | 415'279                     | 338'200                | 417'125                     |
| Locaux entretien                       | 69'919                 | 61'639                 | 67'000  | 66'104                 | 71'000                 | 76'870                 | 73'000                 | 80'454                 | 73'000                 | 100'364                     | 74'000                 | 104'536                     |
| Promotion / publicité                  | 153'637                | 113'703                | 140'000                                       | 152'596                | 150'000                | 141'434                | 150'000                | 137'434                | 155'000                | 145'000                     | 155'000                | 160'000                     |
| Frais généraux                         | 149'140                | 158'280                | 158'850                                       | 184'593                | 155'000                | 198'450                | 157'000                | 167'767                | 159'000                | 154'900                     | 161'000                | 179'200                     |
| Amortissements                         | 3'432                  | 6'147                  | 6'000   | 8'386                  | 8'000                  | 4'959                  | 8'000                  | 3'673                  | 7'000                  | 3'200                       | 7'000                  | 4'900                       |
| Prêt à usage locatif                   | 88'585                 | 94'897                 | 96'000  | 102'528                | 97'000                 | 103'953                | 98'000                 | 104'400                | 99'000                 | 104'816                     | 100'000                | 105'500                     |
| Affichage VdG                          | 2'820                  | 4'050                  | 4'000   | 532                    | 4'000                  | 1'330                  | 4'000                  | 1'064                  | 4'000                  | 1'200                       | 4'000                  | 1'500                       |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>1'918'346</b>       | <b>1'929'851</b>       | <b>1'700'370</b>                              | <b>2'170'034</b>       | <b>1'726'200</b>       | <b>1'984'336</b>       | <b>1'774'830</b>       | <b>2'093'473</b>       | <b>1'797'300</b>       | <b>2'129'931</b>            | <b>1'809'200</b>       | <b>1'981'069</b>            |
| <b>Résultat</b>                        | <b>-5'481</b>          | <b>-30'532</b>         | <b>-22'470</b>                                | <b>-1'423</b>          | <b>-6'200</b>          | <b>50'802</b>          | <b>4'170</b>           | <b>-48'374</b>         | <b>17'700</b>          | <b>-2'515</b>               | <b>6'800</b>           | <b>-10'569</b>              |
| <b>Résultat cumulé</b>                 | <b>50'607</b>          | <b>20'075</b>          |   | Solde préc. conv.      | <b>-6'200</b>          | <b>50'822</b>          | <b>54'992</b>          | <b>2'448</b>           | <b>20'148</b>          | <b>-67</b>                  | <b>26'948</b>          | <b>-10'636</b>              |

## Annexe 3 : sources de financements complémentaires

### Saison 2008 – 2009

|  |             |
|--|-------------|
| Loterie Romande / aide à Chaperon rouge cartoon              | 25 000 CHF  |
| Loterie Romande / aide à Règlement de contes                 | 25 000 CHF  |
| Corodis / aide Tournées                                      | 3 000 CHF   |
| La Cie des Hélices / Copro d'Un os à la noce                 | 129 204 CHF |
| Petit Théâtre de Lausanne / Copro d'Un os à la noce          | 14 183 CHF  |
| Fondation Göner / T'as le bonjour d'Alfred (reprise tournée) | 5 000 CHF   |

### Saison 2009 – 2010

|   |            |
|---|------------|
| Cie Chamar Bell Clochette : Copro Petit Lapin       | 29 000 CHF |
| Loterie romande / aide à L'Homme qui rit            | 20 000 CHF |
| Loterie Romande / aide pour le Zoo de Monsieur Jean | 50 000 CHF |
| Cie Filenbulle / Copro Le fil d'Ariane              | 33 000 CHF |
| Action intermittents / Copro le fil d'Ariane        | 6 400 CHF  |
| Loterie Romande Corodis                             | 6 400 CHF  |

### Saison 2010 – 2011

|  |            |
|--|------------|
| Action intermittent / Home sweet home                          | 11 680 CHF |
| Loterie Romande / aide Feu fait le fou                         | 40 000 CHF |
| Loterie Romande- Corodis / aide tournée Chaperon rouge cartoon | 10 000 CHF |
| Loterie Romande / aide Home sweet home                         | 30 000 CHF |
| Korpus Animus / Copro Home sweet home                          | 15 000 CHF |
| Loterie Romande-Corodis / aide tournée Petit lapin             | 3 000 CHF  |

## Annexe 4 : Créations

### Créations en production et coproduction dans les quelles le TMG a été producteur délégué

|                         |             |                          |       |
|-------------------------|-------------|--------------------------|-------|
| CHAPERON ROUGE CARTOON  | (dès 4 ans) | Tech fils longs          |       |
| REGLEMENT DE CONTES     | (dès 5 ans) | Tech diverses et acteurs |       |
| UNE OS A LA NOCE        | (dès 7 ans) | Tech crosses et acteurs  | copro |
| LE ZOO DE MONSIEUR JEAN | (dès 6 ans) | Tech diverses            |       |
| L'HOMME QUI RIT         | (ad/ados)   | Kamishibai et figurines  |       |
| GRAND-PERE              | (1 à 3 ans) | Tech fils longs          |       |
| NE M'APPELEZ JAMAIS     |             |                          |       |
| MON PETIT LAPIN         | (dès 4 ans) | Tech table               | copro |
| LE FIL D'ARIANE         | (dès 5 ans) | Théâtre d'ombres         | copro |
| LE CHAT SANS QUEUE      | (dès 4 ans) | Figurines animées        |       |
| FEU FAIT LE FOU         | (dès 4 ans) | Tech table, fils, ombres |       |
| HOME SWEET HOME         | (ad/ados)   | Tech table et objets     | copro |
| LE VILAIN PETIT MOUTON  | (dès 6 ans) | Tech tringles et fils    |       |
| MADAME KAREMBARRE       | (dès 6 ans) | Muppets et masques       |       |
| PIECES DETACHEES        | (ad/ados)   | Tech table et objets     | copro |
| LOULOU                  | (dès 4 ans) | Tech table               | copro |

### Créations en coproduction dans lesquelles le TMG n'a pas été producteur délégué

|   |             |                             |       |
|---|-------------|-----------------------------|-------|
| LES ENFANTS DU BING BANG                                | (dès 7 ans) | Tech table et vidéo         | copro |
| LE MEDECIN MALGRE LUI<br>(coopération transfrontalière) | (ad/ados)   | Marionnettes corporelles    | copro |
| HAND STORIES (Théâtre de Vidy)                          | (ad/ados)   | Tech gaine                  | copro |
| LA PROMENADE DU ROI                                     | (dès 4 ans) | Figurines animées           | copro |
| RABELAIS LA NUIT  | (ad/ados)   | Tech tringle, gaine, divers | copro |

**TOTAL DES CREATIONS SUR LES SAISONS CONVENTIONNEES : 20**

## Annexe 5 : Représentations et fréquentation

|                    | Nbre rep<br>publiques | Nbre<br>spect. | Nbre rep<br>scolaires | Nbre total<br>spect. rep. | total à<br>Genève | Nbre rep.<br>en tournées | Nbre spect.<br>en tournées | Total<br>rep. | Total<br>spect. |       |
|--------------------|-----------------------|----------------|-----------------------|---------------------------|-------------------|--------------------------|----------------------------|---------------|-----------------|-------|
| <b>2008/2009</b>   | 190                   | 16686          | 105                   | 15768                     | 295               | 32454                    | 237                        | 19232         | 532             | 51686 |
| <b>2009/2010</b>   | 187                   | 17233          | 124                   | 17871                     | 311               | 35104                    | 88                         | 12480         | 399             | 47584 |
| <b>2010/2011</b>   | 196                   | 17633          | 114                   | 16168                     | 310               | 33801                    | 153                        | 13020         | 463             | 46821 |
| <b>2011/2012 *</b> | 179                   |                | 125                   |                           | 304               |                          | 135                        | 439           |                 |       |

\*saison en cours au moment de l'évaluation

### Répartition selon les publics de destination/nombre de représentations au TMG uniquement

|            | Très jeune<br>public | 4-12 ans | Adultes /ados | total<br>public |
|------------|----------------------|----------|---------------|-----------------|
| 2008/2009  | 80                   | 196      | 19            | 295             |
| 2009/2010  | 72                   | 202      | 37            | 311             |
| 2010/2011  | 86                   | 187      | 37            | 310             |
| 2011/2012* | 64                   | 207      | 33            | 304             |

\*saison en cours au moment de l'évaluation

## **Annexe 6 : Liens**

### **Liens avec les structures s'occupant de l'enfance et de la jeunesse, avec le quartier et avec les institutions de Genève**

#### **Représentations scolaires :**

Les représentations scolaires sont organisées et encadrées conjointement avec le Service Culturel de la DEP. Elles concernent essentiellement les enfants de la DEP. Pour chaque spectacle le TMG réalise un dossier pédagogique utilisé par les enseignants. Les jeunes spectateurs bénéficient chaque saison de cette diffusion au tarif de 4 CHF la place (tarif inchangé depuis 1992).

Des classes d'écoles privées sont également accueillies au tarif de 10 CHF la place.

#### **Liens avec le quartier :**

Toutes les avant-premières des créations du TMG sont ouvertes gratuitement aux enfants de l'école voisine (Hugo de Senger).

### **Saison 2008 / 2009**

- Ateliers pour enfants en période de vacances scolaires avec une thématique différente.
- Dans le cadre de « les Arts et l'Enfant », le suivi de la création du spectacle « Un os à la noce » a été proposé à plusieurs classes de 5P et 6P, soit 40h de travail auprès de 500 élèves.
- 7 spectacles différents ont été proposés aux élèves (93 représentations pour les « Arts et l'enfant DEP-DIP »).
- Avec Château Rouge Annemasse et Fox compagnie, coopération transfrontalière sur le spectacle « Le médecin malgré lui ».

### **Saison 2009 / 2010**

- Ateliers pour enfants pendant les vacances scolaires : 8 enfants par stage.
- Travail dans des classes enfantines avec La Maison des Arts de Thonon les bains (FR) : travail de fabrication et d'interprétation, 60h.
- 9 spectacles différents ont été proposés aux élèves (124 représentations pour les « Arts et l'enfant DEP-DIP »).

### **Saison 2010 / 2011**

- Ateliers pour enfants pendant les vacances scolaires
- Dans le cadre de Vivre ensemble, 10 classes du cycle d'orientation se sont déplacées à l'atelier de la Cie pour le suivi du processus de la création de « Home Sweet Home ».
- 8 spectacles différents ont été proposés aux élèves (114 représentations pour les « Arts et l'enfant » DEP-DIP).
- Collaboration avec le Théâtre en Cavale au Théâtre Pitoëff pour « Avec des ailes immenses ».

- Collaboration artistique pour les marionnettes du spectacle « Rabelais » au Théâtre de la Parfumerie.
- Aperçu de la collection de marionnettes du TMG au Musée d'art et d'histoire de Genève, du 15 octobre 2010 au 1<sup>er</sup> mai 2011.
- Atelier pour cycle d'orientation CAYLA : initiation à la marionnette (1 semaine).

### **Saison 2011 /2012 (en cours)**

- Ateliers pour enfants pendant les vacances scolaires : du 24 au 28 octobre 2011, du 13 au 17 février 2012, du 10 au 13 avril 2012.
- 7 spectacles différents seront proposés aux élèves pour les « Arts et l'enfant » DEP-DIP.
- Collaboration avec les Bibliothèques Municipales de Genève notamment dans le cadre de La Fureur de Lire.
- Présentation de programmes de films d'animation dans le cadre du Festival international de films d'animation Animatou.
- Accueil avec La Comédie de Genève du spectacle « Gribouille ».
- Accueil d'une centaine d'étudiants de l'Uni destinés à l'enseignement lors d'une représentation du spectacle « Le vilain petit mouton » pour aborder avec leurs enseignants le lien entre la création et l'apprentissage.

Chaque année, le TMG participe aux rencontres contemporaines organisées par l'Université de Genève qui invitent les étudiants à découvrir un lieu de création artistique contemporaine. Le TMG est présenté à travers son actualité et ses coulisses, afin d'aborder les mystères qui entourent les enjeux de la création et de la programmation aujourd'hui à Genève.

## **Annexe 7 : Rencontres et collaborations (2009-2011)**

### **Rencontres contemporaines du jeudi avec les Activités culturelles de l'Université de Genève**

Ces rendez-vous sont un moyen privilégié pour un public universitaire mais aussi plus étendu de partir à la découverte de la création contemporaine, sa dramaturgie, sa réalisation et ses coulisses. Un partage de perspectives, d'expériences et de désirs dans le paysage théâtral et marionnettique d'aujourd'hui. C'est aussi la découverte du lieu dévolu à l'art de la marionnette à Genève. Il est présenté à travers son actualité, son artisanat afin d'aborder les mystères qui entourent les enjeux de la création et de la programmation artistique intergénérationnelle brassant un large éventail de formes scéniques, esthétiques, récits ou fables.

Metteur-e-s en scénographes, comédiennes et comédiens, réalisateurs de marionnettes, musiciens présentent sous la houlette d'un médiateur culturel les différentes facettes de la création marionnettique, dans une grammaire accessible au plus grand nombre. Les Rencontres Contemporaines sont ouvertes à toutes et à tous et leur accès est gratuit. La collaboration avec l'Université de Genève permet de faire rayonner l'institution sise à la rue Rodo par l'impression d'affiches (à la charge de l'Alma Mater) ainsi que d'un mailing et d'une newsletter envoyés notamment à un fichier d'étudiants et d'enseignants. La curiosité des Activités culturelles se concentre, pour la période 2009-2011, sur des spectacles en création, qu'ils s'adressent à un jeune public ou à un spectateur adulte ou adolescent.

### **Rencontres artistes-public**

Entre bricolage et artifice, figuration et abstraction, la marionnette est un langage particulièrement riche et digne d'intérêt, mais souvent ignoré. Afin de faire connaître les nouveaux espaces créatifs investis, les écritures et techniques spécifiques à la marionnette, le TMG organise, principalement pour certaines productions à destination des adultes et des adolescents, des rencontres entre artistes (actrices, acteurs, décorateurs, facteurs de marionnettes) et public afin d'actualiser et de prolonger un intérêt du spectateur toujours à renouveler. Les comédiennes et comédiens programmés au fil des saisons sont d'ailleurs invités à prolonger le questionnement sur le spectacle en répondant aux interrogations du public à l'issue de chaque représentation.

Certains de ces rendez-vous se traduisent par un échange animé par un spécialiste. Ainsi pour l'accueil du spectacle Portraits d'Automne, le TMG a été le premier théâtre en Suisse Romande à accueillir dans sa salle de spectacle un Café mortel. Dans la foulée des Cafés philo, les Cafés mortels réunissent en Suisse depuis 2004 des assemblées de personnes autour de la mort. Avec la vocation de susciter des témoignages personnels sur un rapport à des deuils lointains ou récents. En sept ans, une septantaine de Cafés mortels se sont déroulés en Suisse principalement, sous la conduite de Bernard Crettaz, qui a été conservateur au Musée d'ethnographie de Genève et cofondateur de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande.

D'autres gestes de médiation culturelle (rencontre avec l'équipe artistique de plusieurs créations) se sont tenus, pour la période concernée, à l'attention des enseignants ainsi que des élèves. Ils viennent compléter l'important et diversifié matériel pédagogique mis à disposition librement sur le site du TMG et envoyé aux enseignantes et enseignants.

## **Rencontres et collaboration avec les Bibliothèques municipales et La Fureur de lire**

De 2009 à 2011, plusieurs rencontres ont été organisées dans le cadre des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. Sur le lieu des Bibliothèques intéressées et dans un espace aménagé à cet effet, le directeur du TMG ainsi que d'autres collaborateurs artistiques en lien avec l'institution ont animés des rencontres autour de créations telles que Gilgamesh et La Promenade du roi entre autres. Avec des marionnettes, des prototypes, des photos de la scénographie ainsi que des extraits du spectacle, les intervenants ont proposés à un large public, éclairages, explications et points de vue sur la création marionnettique contemporaine. Ces rendez-vous ont fait l'objet d'annonces au sein de publications réalisées et éditées par les Bibliothèques municipales ainsi que de pages spéciales sur leur site internet.

En 2011, le spectacle Polar porc a été intégré notamment dans le cadre de l'édition 2011 de La Fureur de lire intitulée « Fureur noire » et consacrée au roman policier. Cette manifestation, organisée par la Ville de Genève du 4 au 9 octobre 2011, a notamment permis au public de rencontrer au TMG Serge Boulier, metteur en scène, comédien et réalisateur de marionnettes pour Polar porc. Serge Boulier a reçu en 2007 le Molière Jeune Public pour sa création La Mer en pointillés qui fut accueillie avec succès au TMG. Trois séances ont fait l'objet d'une collaboration avec les Bibliothèques municipales et la Fureur de lire sous la forme notamment du pré-achat d'une soixantaine de places par séance. Couronnée de succès, cette collaboration a été largement annoncée dans le programme imprimé de La Fureur de lire et du TMG ainsi que sur les sites du TMG, des BMU et de La Fureur de lire.

## **Collaboration avec le Festival Animatou**

Le Festival international Animatou, qui s'est déroulé à Genève du 1er au 9 octobre 2011, a présenté au Théâtre des Marionnettes de Genève, une sélection de films d'animation, parmi les créations récentes les plus remarquées autour de l'idée de volumes proches de l'univers de la marionnette : un passionnant et varié programme de courts-métrages pour les enfants dès 3 ans. Le TMG a bénéficié d'une page gratuite d'annonce de ses spectacles de la saison au sein du programme imprimé du Festival. Le Théâtre a mentionné cette collaboration au sein de son programme de saison et sur son site.

## **Collaboration avec le Musée d'art et d'histoire**

Aperçu de la collection de marionnettes du TMG au Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève (MAH) :

Une exposition, « Décor, design et industrie. Les arts appliqués à Genève », s'est tenue au Musée d'art et d'histoire du 15 octobre au 1er mai 2011 et a remporté un très grand succès public et critique. Cet événement muséographique a été organisé sous la houlette notamment d'Alexandre Fiette. Il a accueilli 30 pièces de la riche collection des marionnettes du TMG, toujours à la recherche d'un lieu de stockage et de mise en valeur, pour des réalisations scéniques allant de 1946 aux années 2000 et axées sur la principale caractéristique historique du Théâtre : la marionnette à fils. Une manière de plaider en faveur de la mise à disposition de locaux par les autorités genevoises permettant de dévoiler au public les pièces de cet ensemble unique en Europe. Un prestigieux catalogue de référence publié chez Somogy comporte 15 pages richement illustrées sur les pièces sélectionnées et présentées de la collection et l'historique du TMG. Il accompagnait cette exposition unique en son genre. Les programmes et sites du MAH et du TMG ont mentionné cet événement exceptionnel.

## Annexe 8 : Elargissement du public

### Composition du public

|         | Moyenne convention précédente |        | 2008-2009 |        | 2009-2010 |        | 2010-2011 |        |
|---------|-------------------------------|--------|-----------|--------|-----------|--------|-----------|--------|
|         | Nombre                        | %      | Nombre    | %      | Nombre    | %      | Nombre    | %      |
| adultes | 9139                          | 32.57% | 10281     | 31.68% | 10668     | 30.39% | 11254     | 33.29% |
| enfants | 18920                         | 67.43% | 22173     | 68.32% | 24436     | 69.61% | 22547     | 66.71% |
|         | 28059                         |        | 32454     |        | 35104     |        | 33801     |        |

### Proportion public adulte / public enfant sur les séances publiques uniquement

|                                    | Nombre adultes | %      | Nombre enfants | %      |
|------------------------------------|----------------|--------|----------------|--------|
| <i>Moy. avant convention 02-04</i> | 4062           | 39.51% | 6218           | 60.49% |
| <i>Moy. convention 05-08</i>       | 7068           | 51.87% | 6559           | 48.13% |
| 2008-2009                          | 8656           | 53.31% | 7851           | 48.35% |
| 2009-2010                          | 9248           | 53.66% | 7985           | 46.34% |
| 2010-2011                          | 9939           | 55.87% | 7850           | 44.13% |

## Annexe 9 : Rayonnement

### Nombre de représentations et lieux de tournées

|              | Suisse | France/ EU | Total |
|--------------|--------|------------|-------|
| 2008 - 2009  | 61     | 176        | 237   |
| 2009 - 2010  | 22     | 66         | 88    |
| 2010 - 2011  | 33     | 120        | 153   |
| 2011 – 2012* | 65     | 70         | 155   |
| Total        | 181    | 432        | 613   |

- saison en cours au moment de l'évaluation – dates programmées en date du 15 janvier 2012

### Répertoire en tournée période 2008 – 2012

|  |     |
|--|-----|
| Soucis de plume (2007)                           | 117 |
| Till l'espiègle (2003)                           | 5   |
| T'as le bonjour d'Alfred (2007)                  | 7   |
| Ça tourne (2008)                                 | 30  |
| Bonhomme tiroir (2006)                           | 52  |
| Turlututu (2005)                                 | 22  |
| Un os à la noce (2008)                           | 24  |
| Miss Monde (2004)                                | 66  |
| La sorcière du placard aux balais (2007)         | 5   |
| Chaperon rouge cartoon (2008)                    | 66  |
| Grand-père (2010)                                | 79  |
| Ne m'appellez plus jamais mon petit lapin (2009) | 41  |
| Du bout des doigts (2008)                        | 15  |
| Le Chat sans queue (2010)                        | 33  |
| La promenade du roi (2011)                       | 33  |
| Loulou (2012)                                    | 18  |
| Total  | 613 |

#### **En Suisse :**

Fribourg (Centre de loisirs Schönberg) (Le Nouveau Monde), La Chaux de Fonds (Théâtre Populaire Romand), Lausanne (Théâtre l'Arsenic) (Salle des Bergières) (Petit Théâtre de Lausanne) (Maison de Quartier Chailly), Monthey (P'tit Théâtre de la Vièze), Morges (Théâtre de Beausobre), Neuchâtel (Théâtre du Pommier), Nyon (l'Usine à gaz), Sierre (Salle La Sacoche), Treyvaux (L'Arbanel), Yverdon (Théâtre l'Echandole)

#### **En France :**

Alès (Le Cratère, scène nationale), Annemasse (Château Rouge), Beauvais (Théâtre du Beauvaisis), Béthoncourt (L'Arche – scène conventionnée jeune public), Blandy-les-tours (Château de Blandy), Bouguenais (centre culturel Piano'cktail), Bourg en Bresse (Théâtre de Bourg en Bresse), Chabons (salle des fêtes), Château Gontier (Théâtre des Ursulines),

Clermont Ferrand (Graines de spectacles), Couëron (Théâtre Boris Vian), Cran-Gevrier (Salle Renoir), Cusset (Théâtre de Cusset), Divonne ( L'esplanade du lac), Evian (Théâtre du Casino), Issoire (Salle Animatis), L'Aigle ( Salle de Verdun), La Ricamarie ( Salle Louis Daquin) Maurepas ( espace Albert Camus), Meythet (Le Rabelais), Monistrol (Espace culturel de Monteil), Moulins (Théâtre Municipal), Polignac ( les ateliers Polignac), Riom (Théâtre Le Rexy), Rikheim (La Passerelle), Saint Fons (Théâtre Jean Marais), Sceaux (Les Gémeaux scène nationale), Strasbourg (TJP Centre dramatique national), Tarbes (Théâtre des Nouveautés), Thonon les Bains (Maison des Arts), Tours (Espace Jacques Villeret), Villard-Bonnot (Espace Aragon), Villefontaine (Centre Simone Signoret), Yzeure (Yzeurespace).

### Présence du TMG dans les festivals

MERCE FESTIVAL DE BARCELONE (E)

En 2008 – 2009 avec Miss Monde, Bonhomme tiroirs

FESTIVAL CONFLUENCES D'AVOINE (F)

En 2008 – 2009 avec Miss Monde

FESTIVAL SEGNI D'INFANZIA DE MANTOUE (I)

En 2008 – 2009 avec Miss Monde

FESTIVAL SAPERLIPOPETTE DE MONTPELLIER (F)

En 2008 – 2009 avec Miss Monde

LES GIBOULEES DE LA MARIONNETTE DE STRASBOURG

En 2009-2010 avec Grand-père

FESTIVAL DE LA MARIONNETTE DE DIVES-SUR-MER (F)

En 2009 – 2010 avec Chaperon rouge cartoon

En 2010 – 2011 avec Grand-père

FESTIVAL SPOT – SELECTION SUISSE DE L'ASTEJ

En 2009-2010 à Bâle avec Chaperon rouge cartoon

En 2011-2012 à Bienne avec Le chat sans queue

FESTIVAL « AU BONHEUR DES MOMES » DU GRAND BORNAND (F)

En 2011 – 2012 avec La Promenade du roi

INTERNATIONAL PUPPET DE TOLOSA (E)

En 2011 – 2012 avec La Promenade du roi

FIGURENTHEATERFESTIVAL DE BALE (CH)

En 2011 – 2012 avec Chaperon rouge cartoon

FESTIVAL FESTI'MOMES DE SAINT-ETIENNE (F)

En 2011 – 2012 avec Chaperon rouge cartoon

LA ROULOTTE ENCHANTEE ET SES SPECTACLES DE LAUSANNE (CH)

En 2011 – 2012 avec Ne m'appellez plus jamais mon petit lapin

## **Annexe 10 : Actions de formation professionnelle**

### **Saison 2008/2009**

Stage « Voyage en ombres » - initiation au théâtre d'ombre. Intervenant : JP Lescot.  
2 semaines / 60h / 8 participants

Stage « la parole manipulée » - la place de la parole sur une scène de marionnettes-  
Intervenants : Guy Jutard, Olivier Chiacchiari et Valérie Poirier.  
2 semaines / 60h /

### **Saison 2009/2010**

Stage « le dialogue du fil et de la gaine » - expérimentation de la coexistence de la gaine et  
du fil au sein d'un même espace. Intervenants : Liviu Berehoî et Guy Jutard.  
2 semaines / 60h / 12 participants

### **Saison 2010 / 2011**

Master class « la gaine chinoise » - Initiation à la technique de la marionnette à gaine  
chinoise – Intervenant : Maître Yeung Fai  
2 jours / 10h / 12 participants

Cours à la Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande – Découverte de la marionnette :  
histoire et techniques – Intervenant : Guy Jutard  
1 semaine / 40h

### **Saison 2011/2012 (en cours)**

Atelier de recherche autour du Théâtre de Papier avec Guy Jutard  
2 Semaines / 70 heures

## Annexe 11 : Couverture médiatique

### COMMENTAIRE CONCERNANT LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DU TMG POUR LES TROIS SAISONS 2008 / 2009, 2009 / 2010, 2010 / 2011

La presse, la radio, la télévision, les médias sur Internet constituent un apport incontournable à l'activité du TMG. Les commentaires journalistiques, les critiques des spectacles, les annonces commentées ont souvent une influence directe sur la fréquentation du public. Le TMG veille à s'assurer une présence régulière dans les médias locaux.

La RSR a réalisé pour l'émission *Dare-dare*, qui a été réduite de moitié en 2010 par la Direction du média, plusieurs dossiers présentant de manière détaillée notamment des créations tournant en Suisse romande ainsi que des interviews. *La Première* et *Couleur 3* ont également réalisé des sujets pour leur rubrique « information » ainsi que pour des émissions comme *Devine qui vient dîner ce soir*. *World Radio Switzerland* a aussi effectué une présentation de plusieurs productions en anglais ou ne comportant que peu ou pas de paroles (par exemple, *Toc Toque*, *Home sweet home* et *Hand stories*). Une couverture régulière a été assurée dans le cadre de radios indépendantes, telles que *Fréquence banane* (radio universitaire), *Radio Zones* et des radios commerciales, à l'image de *Radio Nostalgie*.

La couverture médiatique régulière de l'ensemble des spectacles a été confortée pour le domaine radiophonique par des radios privées commerciales, telles *One FM* et *Radio Cité*, ce par le biais notamment d'interviews et d'annonces détaillées. *Radio Lac* réalisait plusieurs entretiens par saison sur l'actualité du Théâtre. Devenue *Yes FM* en 2010, la collaboration s'est poursuivie, dans le cadre d'un partenariat, mais en s'axant sur des flashes téléphoniques et la diffusion de spots pour les productions à destination du public adulte notamment.

A l'instar de *Nasha Gazeta.ch*, certains médias présents sur le net ont réalisé une couverture régulière des spectacles à l'affiche du TMG qui a amené notamment dans le cadre de la communauté russe une fidélisation. Cette couverture comprend des articles critiques et de présentation. D'autres ont du réduire leur activité dès 2010, à l'instar de *genevactive.ch* qui suivait avant cette date régulièrement les réalisations programmées au TMG. La *TSR* a réalisé plusieurs sujets sur les activités et spectacles de l'institution théâtrale dans le cadre notamment au sein du *TJ*, de *Couleurs locales*, du *Journal des Régions* avec interviews, extraits vidéo et photos. *Léman Bleu TV* a réalisé des présentations et annonces de la plupart des spectacles programmés (*TJ*, *Agenda*, *Quartier libre*,) mais aussi des interviews, reportages, et filmages dans le cadre de l'émission *Quartier Libre*, jusqu'à fin l'été 2010, puis ensuite dans le cadre du *Journal des Bonnes Nouvelles*.

La couverture de la presse écrite s'est consolidée, malgré la crise importante que traversent ces médias ainsi que l'érosion des espaces dévolus au domaine culturel, et plus particulièrement celui des arts vivants de la scène. Principal tirage du canton de Genève, l'hebdomadaire tout ménage *GHI* (145'000 exemplaires) a consacré une avant première avec photo à la majorité des spectacles du TMG. Ainsi, le TMG est le premier théâtre genevois en terme de couverture au sein de cet organe de presse populaire et apprécié. Le journal vaudois *La Côte* a consacré plusieurs critiques élogieuses et importantes en taille pour des créations du TMG (par exemple : *Le Chat sans queue*, *Gilgamesh*). Le journal *Coopération* a consacré trois pages avec photos sur la démarche artistique consacrée au

très jeune public et notamment au spectacle *Le Pop-up Cirkus* destiné aux tout-petits. Une présentation avec photo des productions destinées au public adulte notamment a été effectuée ponctuellement par *Le Matin bleu* (jusqu'en septembre 2009), *20 Minutes* et *Les Nouvelles de Plainpalais*. Il est à noter aussi qu'un spectacle français pour adultes-adolescents accueilli, *Princesse K*, a obtenu le plus large écho médiatique depuis sa création avec des articles élogieux. Un effort a été également réalisé à destination des organes de presse français de la région, tels *Le Dauphiné libéré* ou *Le Messenger*, afin qu'ils présentent régulièrement les activités du TMG notamment dans leur agenda (version imprimée et site).

Enfin, des avant-premières et un rappel régulier des spectacles avec critiques et présentation commentée ont été réalisés dans le cadre des suppléments *TDG Week-end* puis *Le Guide* (Supplément *TDG* et *24 Heures*) et *Sortir-Le Temps* ainsi que sur les sites Internet du *Temps* et de *La Tribune de Genève* notamment. Suite à des restructurations, les éditeurs de ces deux titres ont diminué la surface rédactionnelle dévolue aux arts vivants de la scène et en particulier au théâtre, mais néanmoins le TMG a obtenu avec une grande régularité des comptes-rendus critiques saluant la qualité du travail présenté et réalisé.

Au sein de la revue mensuelle *Scènes Magazine*, un partenariat favorise la publication d'articles présentant la nouvelle livraison saisonnière ainsi qu'une couverture rédactionnelle de l'ensemble des spectacles. Pour *Passion Culture*, périodique culturel, un partenariat stimule la couverture de la saison, ce qui est également le cas sous forme d'agendas étendus des publications *Scènes romandes*, *Reg'art* et du site *Temps libre*.

Au regard de l'activité de nombreuses autres institutions culturelles de la ville et sises en Suisse romande, la couverture médiatique des activités du TMG est très satisfaisante pour la période 2009-2011. Les difficultés actuelles de la presse écrite (restructuration de *La Tribune de Genève*, par exemple) ont et auront des conséquences importantes sur l'information du public. Les thématiques des spectacles pour enfants, plus encore celles de la marionnette, demeurent des sujets qui ne sont pas naturellement priorisés par les médias. La présence d'un auteur en vue ou d'un comédien connu dans une production peut favoriser la prise en considération de l'événement par les médias.